

## LE PRIX DE LA LANGUE FRANÇAISE

par Ramanujam Sooriamoorthy

Président de l'Association Mauricienne des Enseignants de Français

C'est, avec le prix de Supériorité, celui dont rêvent, un peu partout au monde tous les écoliers, tous les étudiants, surtout dans les pays où le français est une langue étrangère, mais sans l'être tout à fait, dans les pays où, bien que le français soit une langue étrangère, ou à cause de cela, en raison également de différentes considérations d'ordre essentiellement historique ou politique, il est une langue admirée et adorée pour des raisons bonnes et mauvaises à la fois, pour des motifs qui renvoient autant au domaine de la réalité et du vrai, qu'à la sphère de l'imaginaire et du mensonge, au royaume du stéréotype, voire de l'idéologie, avec tout ce qu'elle peut véhiculer en termes de contrevérités et de contresens, non moins qu'à l'héritage que peut constituer pour tous, et pas seulement pour les Français, qui hier encore – n'ayons crainte de rappeler cette évidence, – ne parlaient pas tous français, ni pour les seuls francophones, où qu'ils se trouvent et quels qu'ils soient, que peut représenter pour tout le monde l'aventure du français, mais pas celui auquel pourrait, en France, prétendre ou aspirer tout élève, qu'il soit français ou non, pour la simple et mauvaise raison qu'il n'existe pas, ou du moins n'existait pas jusqu'à tout récemment, de prix de français en France, de prix de la langue française, en France et dans les territoires français, où l'on connaît le prix de rédaction française, ou encore de grammaire française, qui, pour être des prix de français, ne sont pas pour autant rigoureusement des prix de la langue française, comme si le prix de la langue française ne pouvait récompenser les efforts d'un élève en français – mais pourquoi pas en géographie ? ou en philosophie ? – que s'il n'est pas français, à croire qu'il ne serait pas raisonnable de décerner à un écolier, à un étudiant français – mais qu'est-ce qu'un étudiant français ? il y a là, non pas une, mais vingt questions – , un prix de français, étant donné (peut-être) qu'il s'agit, après tout, de sa langue à lui, de celle qu'il parle comme il respire, naturellement et sans effort, et qu'il ne conviendrait, par conséquent, de lui attribuer un prix de la langue française, même si, à côté, les prix d'histoire, de géographie et, même, de mathématiques et de sciences, sont également, fût-ce discrètement, sans qu'on s'en aperçoive ou en prenne note, des prix de langue française, et comme le prix de la langue française vient, viendrait couronner, non pas les efforts, le travail de l'élève en vue de la maîtrise du français, mais le succès que ses efforts et son labeur y ont rencontré, on voit mal pourquoi les élèves français n'y auraient pas, eux, droit, surtout qu'il existe en France, quoique pas depuis bien longtemps, depuis 1986, un Prix de la Langue Française qui reconnaît primordialement, à la différence du Prix de la langue française de l'Académie française, que l'on ne confondra pas avec le Grand Prix de la Francophonie, qui honore, honore surtout, pas uniquement, il est vrai, les services rendus à la langue française par des non-Français, les œuvres de personnalités, françaises à quelques exceptions près, ayant contribué à «illustrer la qualité et la beauté de la langue française», mais c'est qu'en France, on n'étudie pas le français, on y étudie plutôt les lettres, on fait des études de lettres, et les innombrables prix que l'on y distribue sont surtout des prix récompensant une activité littéraire (ou philosophique), tant il est vrai qu'en France, et dans la culture française, la langue et les lettres sont, et c'est probablement tant mieux – mais ce serait bien mieux encore si on mettait un peu plus l'accent sur la linguistique, la rhétorique et la stylistique, par exemple – , indissociables, et, même pour les prix non littéraires, on conçoit mal qu'un prix puisse être attribué à un historien français, on même francophone, qui écrirait mal, fût-il, par ailleurs, excellent historien. Tout ceci suppose bien des questions et je ne pourrai, bien évidemment, les toutes examiner, surtout ici, en l'espace de quelques mots, mais non moins ailleurs, dussé-je jouir de toute la latitude imaginable. Il faudra donc, du moins provisoirement, faire comme si l'on était en mesure de déterminer en quoi consiste *la maîtrise du français*, faire comme si l'on pouvait comprendre ce que peut signifier *illustrer* et comme si l'on savait à quoi reconnaître *la qualité et la beauté* d'une langue, la qualité et la beauté, ici, du français. N'exagérons

pas, cependant ; ce n'est pas comme si nous étions de parfaits ignares et que nous ne fussions en mesure de saisir au moins partiellement de quoi il est question quand l'on évoque ces notions de *maîtrise*, d'*illustration*, de *qualité* ou de *beauté*, pour ne mentionner que celles-là.

Mais continuons ; recommençons plutôt. Le prix de la langue française, qui est un prix de langue française, encore que l'on puisse concevoir que ce prix rende hommage à des travaux en latin par exemple ou (pourquoi pas ?) en anglais ( la première grammaire de la langue française a bien été rédigée en anglais), ou encore en danois (vous voyez bien à qui je pense) mais qui parleraient de la langue française, est un prix de la langue française, un prix pour tel travail, telle action dans le domaine de la langue française, en faveur de la langue française. Un prix de la langue française qui, même si ce n'est pas Le Prix de la Langue Française, célèbrerait les vertus d'un pamphlet, si juste soit-il et si brillamment écrit qu'il puisse être, contre la langue française , est, à proprement parler, inconcevable. Et ce prix n'a de prix qu'à ce prix, car c'est un prix qui célèbre un ouvrage, une action qui, eux-mêmes célèbrent. Ce double exercice de célébration, car le prix, qui célèbre l'œuvre qui célèbre la langue, célèbre, lui aussi, la langue en question, et en appelle au moins un autre, un troisième exercice qui, à son tour en appelle un autre, et ainsi de suite à l'infini. Mais encore faut-il savoir ce qu'on entend par célébrer (on me permettra, même si je ne prétends surtout pas y régler cette question, de renvoyer ici à *Qu'appelle-t-on célébrer ?* que j'ai, l'an dernier, offert à l'APLettres à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie). Quoi qu'il en soit, il sera inutile de préciser que tout prix de la langue française, s'agit-il du prix le plus médiocre qui soit, ne peut qu'être pour ceux qui ont la naïveté, ou à la faiblesse, de céder à l'attrait des prix, un grand prix, voire Le prix de la langue française— même si ce n'est pas Le Prix de la Langue Française même—, surtout s'ils en sont les récipiendaires. Cependant, brûlât-on d'un invincible désir de remporter Le Prix de la Langue Française ou même, plus modestement, de décrocher n'importe quel prix de la langue française, je doute qu'on veuille de ce prix à n'importe quel prix, même si on tient à l'obtenir à tout prix ; il faut que ce prix, pour valoir, pour avoir de la valeur, soit sans prix, qu'il soit littéralement hors de prix, faute de quoi, c'est un prix, ce serait un prix qui n'a aucun prix, aucune valeur, et dont on ne voudrait à aucun prix, ce serait un prix qui se vend et qui s'achète et qu'on pourrait obtenir en y mettant le prix, autrement dit au prix fort, mais également, selon le cas, à vil prix. Bref, ce ne serait pas un prix sans prix, comme devrait l'être tout prix digne de d'être qualifié de prix, mais un prix dont on connaît le prix, dont on peut, sans peine, connaître le prix : il suffirait, même s'il n'est pas à prix fixe, de se rendre pour cela chez Monoprix ou chez Prisunic. Et l'on saura qu'étant à tel prix, qu'étant au prix de tant, il n'est rien au prix de tout ce qui ne serait même de (haut) prix. Ce ne serait pas un vrai prix, vraiment un prix, quand bien même le récipiendaire s'efforcerait de croire, de se convaincre que le prix qui vient de lui être remis est un prix authentique, étant donné que le vrai prix, s'il y en a, ne peut qu'être un prix qui n'a pas de prix, pour lequel il n'est pas de prix. Est-ce à dire qu'il n'a, lui non plus (ke vrai prix), aucun prix ? D'autant plus que le problème s'aggrave ici de la non-itérabilité principielle du prix, de tout prix. Peut-il y avoir plus d'une édition d'un (même) prix ? Et, pour commencer, peut-il exister un prix qui soit absolument unique ? Ne semble-t-il point que ce soit la condition indispensable pour qu'un prix, voire quoi que ce soit, puisse exister ? Les organisateurs de concours ne l'ignorent pas qui désignent tout prix d'une appellation qui a l'air, même en l'absence de tout nom propre, de fonctionner comme un nom propre, à l'instar du Prix de la Langue Française par exemple, qui, du fait de l'inscription de majuscules, n'est plus tout simplement une locution nominale.

Mais ne nous compliquons pas davantage la tâche, surtout qu'on me pourra aisément faire remarquer que tout ce je viens d'avancer n'est pas moins dicible pour n'importe quel autre prix, et même pour n'importe quoi. Et on n'aura pas tort ; cependant, on ne saurait perdre de vue tout ce qui lie tout prix de la langue française à l'Histoire de la France, au passé, surtout— mais pas uniquement, heureusement— colonial, de ce pays, à sa politique et à son idéologie, mais bien plus encore peut-être à l'histoire de la langue française, aux avancées, que l'on doit à certaines pratiques devenues possibles à partir de la langue française— je me contenterai de mentionner

rapidement ce que l'on nomme *déconstruction*—, notamment sur le front de la démocratie et des droits de la personne humaine, même si l'on peut déplorer le fait que la France n'ait pas toujours, hélas ! eu le comportement auquel on se fût attendu ou que l'on eût espéré. Une longue analyse, dont je n'ai pas le loisir ici, permettrait de dégager les spécificités qui nouent tout prix de la langue française à l'Histoire de la France et à celle de ses relations avec le reste du monde, surtout avec ses anciennes colonies, avec les zones géographiques et culturelles où elle entend exercer, principalement pour des raisons économiques et politiques, une réelle influence, sinon une solide mainmise, voire une véritable domination. On ne, à coup sûr, manquerait d'en profiter pour parler des effets d'aliénation qu'entraînent, qu'entraîneraient telle ou telle politique du français. Cela nous mènerait très loin et il faudrait pour cela non pas un, mais plusieurs livres. Toutefois, sans nier la bien profonde importance de toutes ces questions se rapportant à ce je me propose d'appeler *le concept traditionnel du prix de la langue française*, sans une seconde refuser de reconnaître l'intérêt des enjeux qu'il implique, et dont il faut tenir un compte méticuleux, je ne craindrais pas d'ajouter que là n'est (peut-être, probablement) pas l'essentiel.

Car le prix de la langue française, ce n'est pas que le prix de la langue française, ce n'est pas que ce que l'on reçoit, à juste titre ou/et non, en guise de récompense pour avoir su convaincre les membres d'un jury— admettons qu'ils méritent tous de l'être et qu'ils soient irréprochables— de la maturité de sa science et de l'excellence de son talent (ici aussi il y a toute une foule de questions qui se pressent et se bousculent, mais que je ne pourrai même effleurer, ne serait-ce qu'au sujet des compétences et des jugements du jury, des circonstances dans lesquelles ils parviennent à telle ou telle décision, notamment à propos de la maîtrise et du talent, en faisant, ou non, abstraction des facteurs non pertinents, et de bien d'autres considérations encore), c'est aussi, c'est bien plus encore le prix de la langue française, c'est ce que vaut la langue française, ce pourquoi et en quoi elle a du prix, elle est précieuse et est prisée ; ce n'est, dirai-je par anticipation, pas sans quelque affinité avec le sans-prix de l'autre prix, du prix au sens traditionnel. Nos difficultés ne font que commencer.

Le prix de la langue française, la valeur de la langue française, ce qui vaut en elle, c'est ce qui, en elle, ne peut qu'excéder toute valeur, étant donné que ce qui a un coût, s'agit-il d'un coût qui ne cesse de (ne pas) fluctuer, ne saurait valoir grand-chose, ne pourrait, en tout cas, valoir autant que quelque chose qui échappe(rait) à la logique du coût et dont le prix, ne pouvant jamais être fixé, est foncièrement indécidable dans quelque sens que ce soit. C'est le prix qui, parce qu'il n'a pas de prix, est toujours potentiellement hors de prix. Ce qui constitue sa valeur, ce n'est pas simplement le coût, ou la valeur d'échange, ce n'est ni le *pretium*, ni l'*utilitas*, ni la *venustas*, parce que soumis à la loi de la dépréciation ( et donc de l'appréciation aussi), ni même, peut-être, la valeur d'usage— je donne sur ce point rendez-vous au lecteur plus bas—, dans la mesure où on la régulièrement et systématiquement réduit à telle valeur d'échange à laquelle elle ne se réduit pourtant, ce serait plutôt la *virtu*, l'*arété*, termes traduisibles, on le sait, par *valeur*, *excellence morale*, *vertu*, ou encore *connaissance*, mais non pas tant comme objets concrets ou abstraits, que comme idées au sens kantien, comme idéaux toujours à atteindre, si l'on préfère. Et donc jamais effectivement atteints.

Toutefois, malgré cela, malgré le sans-prix de ce prix qui, du coup, se trouve hors de prix, il n'est pas sans prix : il en a même, ce prix, plusieurs (prix) et qui peuvent, de surcroît, être chiffrés, mais sans qu'ils puissent se substituer à sa valeur, laquelle ne cesse de se dérober alors même qu'on l'aurait, le prix, dérobé. Ce prix de la langue, ici française, bien qu'il ne soit pas synonyme de valeur, d'excellence morale ou de connaissance, n'y est pas entièrement étranger. C'est, pourrait-on dire par exemple, le prix à payer pour, non pas acheter, mais, être initié à la langue, se familiariser elle, la connaître, se l'approprier, l'intérioriser, et la transformer pour en faire sa langue à soi, pour la conquérir au lieu de la seulement acquérir, et cela s'applique à tout apprenant aussi bien qu'à tout locuteur de français; c'est ce qu'auront coûté les cours de français, les livres de lecture, les divers matériels d'apprentissage. En termes d'argent bien sûr, mais aussi en termes de labeur, de discipline, de patience, de travail, mais aucunement en termes de force de

travail. Tous les coûts qui ainsi s'ajoutent constituent le prix, une espèce de valeur d'usage créée grâce au travail du locuteur et qui éventuellement fera de lui un digne et heureux candidat à l'autre prix qui, comportât-il une dimension pécuniaire, ne sera jamais que symbolique. (Comme on le voit, la valeur d'usage, malgré tout ce qui l'oppose à la valeur d'échange, n'en est jamais très éloignée, vu qu'elle est constamment amenée à réintégrer le circuit économique de l'échange ; mais il n'en peut aller ainsi de la valeur au sens d'excellence morale, sauf si elle est détournée de sa vocation première, ce qui, il est bien vrai, n'est point infrequent.) Ce qu'il faut surtout retenir ici, c'est que ce prix de l'acquisition de la langue, ce que coûte le processus qui va de l'initiation à la transformation (à la destruction) en passant par la familiarisation, l'apprentissage, la maîtrise, l'appropriation et l'intériorisation, représente un investissement que la connaissance par la conquise de la langue engloutit pour créer un sujet tout neuf, lequel sera peut-être jugé digne de recevoir un prix, le prix de la langue française, mais à la seule faveur d'un malentendu, car il mérite certainement mieux, mais peut-être également moins en même temps.

Le prix de la langue française, disais-je plus haut – mais cela vaut pour n'importe quelle autre langue également, cela vaudrait même pour peut-être bien tout, pour n'importe quoi (et n'importe qui ?) –, c'est ce que vaut la langue française, et ce que vaut la langue française, c'est ce qu'elle peut (qu'on me pardonne de renvoyer ici à ma communication intitulée *Ce que peut le français* in *Études francophones : enjeux et perspectives*, Samhita Publications, Chennai, Inde, 2013), ce dont elle est capable, ce dont elle serait capable. Mais de quoi est capable le français, qui distinguerait cette langue de toute autre langue ? Quelle est, quelle serait cette valeur si spéciale qui serait intrinsèque et inhérente au français et au français seul ? Les réponses à ces questions sont trop faciles et trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Ce que vaut, ce que peut – et l'indicatif ici a une valeur de conditionnel –, ce dont est capable le français, c'est ce qu'en fait chaque locuteur, c'est ce que chaque locuteur en fait, en ferait éventuellement. Toutefois, ce que chaque locuteur en fait, parvient à en faire, ne relève pas de la seule volonté, ne dépend ni des caprices ni des fantasmes du locuteur, du sujet de la langue. Bien entendu, la faculté personnelle, qui n'est jamais que personnelle, d'invention qu'il aura su développer et qu'il ne cesse (peut-être) de développer, les capacités de création qu'il aura appris à se forger et qu'il ne cesse, dans le meilleur des cas, de toujours apprendre à se forger et de se forger y jouent un rôle absolument crucial ; mais ce n'est pas comme s'il faisait tout, entreprenait et réalisait quoi que ce soit strictement à partir de lui seul, sur la base de son propre génie ou à partir de ses seuls préjugés, du degré de sottise dont il est capable. Il lui faut d'abord compter avec le passé de la langue, avec, si possible et autant que faire se peut, tout le passé de la langue – ce qui, pour être peut-être possible, mais à la seule condition de tenir que l'on pourrait, par impossible, épuiser TOUT le passé de la langue, ne laisse pas d'indiquer dans le sens de la nécessité et de l'urgence de la tâche –, autrement dit avec le savoir de la langue, avec la connaissance que renferme l'héritage silencieux de la langue qu'il faut sans cesse et toujours ranimer et ressusciter, mais aussi réinventer, transformer, et également et surtout avec la connaissance que chaque locuteur serait, théoriquement ou virtuellement, en mesure de produire lui-même sans totalement nier l'héritage reçu, à force de travail et par la force ou la grâce de la passion aussi.

Mais est-ce que cela ne vaut également pour n'importe quelle langue, pour toute langue également ? Oui, sans doute ; cela vaut aussi pour n'importe quelle langue, mais pas également, pas de la même manière ; pas selon les mêmes modalités, ni selon les mêmes rythmes, et donc selon des modes de frayage énergétique, des modes de frayage d'intensité différents. Pour la raison toute simple, toute bête que l'histoire n'est jamais la même partout ; l'histoire de la langue et tout ce qui y renvoie ou en découle : celle de la culture, des mœurs, de l'idéologie, des diverses pratiques culturelles et artistiques, des institutions, sans compter l'histoire politique et, même, économique. Il en va ainsi même pour les langues appartenant, comme on dit, à la même famille, et pour les peuples qui auraient des origines communes, non moins que pour des populations ayant en commun une histoire plus ou moins identique. Il en va ainsi parce que la langue évolue différemment selon les pays, selon les espaces culturels, les mêmes faits, les mêmes, s'il y en a

effectivement, événements pouvant, en différents lieux, et même dans des lieux identiques, si vraiment il y en a, à différents moments, être différemment perçus, interprétés, compris, ne pouvant probablement qu'être différemment perçus, interprétés, compris et intériorisés, et en produisant les effets les plus divers et variés, voire opposés, que l'on peut imaginer.

Pour connaître, pour essayer de connaître le prix de la langue française, pour en établir la valeur, il faut bien, il faudra bien, quelque in-appréciable, quelque in-estimable qu'en soit le prix qui, comme n'importe quel autre prix, ne saurait être évalué, demeure inévaluable, comme on disait au début du siècle dernier, sauf à être réduit à telle valeur d'échange qui n'aura le moindre souci pour ce que peut valoir, pour ce que peut la langue elle-même, au moins, pour commencer, la connaître. Le savoir, la connaissance— les deux termes ne sont pas rigoureusement synonymes, comme chacun le sait— de la langue, c'est à la fois ce que le sujet sait, peut, plus ou moins facilement, plus ou moins avec difficulté, comme tout le monde, savoir de la langue, au sujet de la langue et le savoir que la langue elle-même renferme, renfermerait en son sein, en sa structure. Toutefois, ce savoir-là n'est jamais immédiatement disponible ; il le faut, ce savoir qui renvoie au passé de la langue, et donc à son avenir aussi, toujours conquérir et reconquérir, pour, peut-être un jour, l'acquérir. Cela n'assure à personne l'obtention du Prix de la Langue Française, ni même celle de n'importe quel prix de la langue française, mais, sans cela, sans ce savoir, en quelque sorte passif, et donc nécessairement insuffisant, aucune connaissance réelle de la langue ne pourrait même commencer à devenir possible. À côté de ce savoir passif, que le sujet de la langue est appelé— c'est là sa vocation, son devoir, même s'il n'en sait rien, n'en veut rien savoir, déclarant ou croyant n'avoir pas de temps pour cela ; mais il pourra toujours choisir, y étant contraint, de mener une existence d'automate— à réactiver et à, véritablement, produire, ( anticipant ainsi déjà l'autre savoir auquel je m'en vais incontinent faire référence), il ya, encore que cet «il y a» ne renvoie à aucun déjà-là, il y aurait celui que le sujet, le locuteur invente en travaillant la langue.

Mais en quoi ce prix de la langue est-il important ? En quoi cette valeur est-elle précieuse ? Je parle, bien évidemment, du prix et de la valeur en tant qu'ils sont et demeurent in-estimables, ce qui, curieusement ou non, pourrait également se dire de ces divers prix, prestigieux ou non, que l'on, dans le sérieux le plus imperturbable, décerne et distribue un peu partout au monde. Le mot *valeur* (voir plus haut) a aussi le sens de *vertu*, d'*excellence morale* et, même, de *connaissance*, et l'on n'a même pas à se demander ce que pourrait être une vie, que l'on continuera sans doute de dire humaine, sans quelque considération, sans, à vrai dire, la considération la plus élevée possible, pour ces notions de vertu, d'excellence morale, pour la connaissance. À côté des deux savoirs plus haut mentionnés, les précédant, on relèvera, ou non, un autre savoir qui, lui, mérite vraiment d'être qualifié de savoir, car ne livrant aucune connaissance à la différence de ces savoirs qui se spécifieraient d'être, l'un surtout passif, l'autre essentiellement actif— mais il ne s'agit pas là d'une dualité simple et tranchée, comme chacun l'aura certainement compris—, c'est le savoir, que l'on pourrait dire naturel, spontané, de la langue, même si le savoir en question n'est ni naturel, ni spontané, de la langue. Il s'agit de la langue dite maternelle mais qui, en fait, est plutôt la langue surmoïque de l'École, de la Nation, de l'État, ou encore de la culture au sens large ; on la croit naturelle, alors que, chargée d'une histoire plurielle et surdéterminée, motivée également par des facteurs extra-linguistiques, non linguistiques, elle n'est pas que naturelle, elle n'est (peut-être) même pas naturelle du tout. Toutefois, même si elle est acquise ou imposée, même quand elle est le fruit d'un processus historique, on la, même quand elle, de surcroît, n'est, pas, comme on dit, sa langue à soi— mais il s'agit là d'une question bien plus autrement compliquée qu'on ne le pourrait croire, et je ne la pourrai, ici, traiter—, parle, peut en venir à la parler comme on respire. Et on croit (tout naturellement ?) que, quand on parle une langue comme on respire, c'est qu'on la respire, qu'on la sent, qu'on la vit, et donc qu'on la connaît. Naturellement ? Rien n'est moins sûr cependant. Il est exceptionnel qu'on connaisse véritablement et profondément une langue, ou quoi que ce soit, quand la connaissance, le savoir plutôt, qu'on en a, n'est pas doublé par la conscience critique de ce savoir, par le savoir de ce savoir, lequel doit sans doute être également doublé par un autre savoir, une autre couche de savoir, si je puis dire, et ainsi de suite, à l'infini,

faute de quoi, il n'est pas de connaissance si peu que ce soit assurée, vraiment assurée, de la langue en question, ou même de quoi que ce soit. Nous ne sommes pas au bout de nos peines et l'on commence, si on ne le savait déjà, à soupçonner que c'est sans doute parce qu'il ne saurait y avoir de prix de la langue française, de quoi que ce soit, qu'il faut bien qu'existe l'institution, la pratique, la tradition du prix (mais nous tâcherons de voir cela plus loin).

Venons-en plutôt au prix de la langue française lui-même, ou elle-même, car sinon nous risquons de n'y jamais y arriver, si tant est que nous y arrivions effectivement. Nous n'en avons pas fini avec la problématique du prix, du coût, de la valeur, il est vrai, mais il faut au moins dire quelques mots au sujet du français. Pour l'essentiel, nous avons suggéré qu'il n'est guère possible d'établir le prix, d'indiquer la valeur du prix, de la langue, française ou non, du prix de la langue ; on ne saurait dire le prix du prix de la langue, en évaluer la valeur, si je puis dire, la valeur du prix, mais surtout celle de la langue. Mais ce n'est pas comme s'il n'y avait pas de prix ; on pourrait même dire que, quelle qu'en soit la valeur, il n'y a, en un sens, que cela. Toutefois, ce n'est pas pour autant, pour si peu, qu'il serait possible de dire le prix autrement que par la grâce nullement innocente, fût-elle inconsciente, d'une ruse, d'un tour qui permettrait que la fiction s'arrogeât les attributs du réel. Autrement dit, le prix dont on parlerait, que l'on évoquerait, dont on dirait le prix, ne serait nullement un prix et n'aurait le moindre prix. Mais ce n'est pas parce qu'on ne peut dire le prix, parce qu'on ne peut donc dire le prix du prix, la valeur du prix, que l'on pourrait s'interdire de chercher à le comprendre, à l'appréhender, à le saisir, fût-on d'avance convaincu que l'entreprise est à l'échec vouée. Bien au contraire ! Surtout que nous commençons peut-être à soupçonner qu'un prix n'a de prix que s'il n'a pas de prix, que s'il n'existe pas à la limite ; et que donc c'est pour c'la, qu'il faut bien que les êtres humains éprouvent le besoin, la nécessité d'en créer et de mettre un prix sur tout, et non seulement sur toute chose, quand pour les êtres humains en général, dans leur grande majorité, il n'y aurait pas que des choses.

Le prix en question ici, c'est, vous ne l'ignorez pas, le prix de la langue française, et ce que nous avons pu dire du prix et du prix du prix en général ne vaut pas, vous ne l'ignorez pas non plus, que pour la langue française. Cependant, c'est du prix, ou, à la limite, d'un prix,, d'un certain prix, que l'on ne, en aucun cas, confondra avec quelque mise à prix, de la langue française que je voudrais vous entretenir, ou, à défaut de cela, de la langue française, dans l'espoir que cela nous permettra, permettrait éventuellement d'en connaître le prix. Pour dire, pour essayer de dire le prix de la langue française, et même pour simplement suggérer un prix de, pour la langue française, il faut bien au moins la connaître et la bien connaître. Est-ce possible ? Oui, sans doute ; il est possible de la bien connaître, et même de la très bien connaître – je n'ai pas dit : de la toute connaître, de la connaître entièrement –, malgré (à cause de ?) toutes ses difficultés et complexités réelles et/ou prétendues, car elle est, comme toute autre langue d'ailleurs, pas toute et ne cesse donc pas de s'apprendre: on n'en finit pas et on n'en aura jamais fini de l'étudier, de la maîtriser sans la jamais entièrement maîtriser, tant il est vrai qu'on est bien plus possédé par la langue et par le langage en général dans leurs différentes manifestations, qu'on ne les possède.

Et ce pas-tout, cet infini de la langue, de même que ce je voudrais pouvoir appeler ce *possèdement* par la langue, ne sont pas que théoriques, formels ou principiels : l'infini de la langue ne renvoie pas à un déjà-là qu'il s'agirait de constater par exemple. Ce serait plutôt quelque chose (si tant est qu'on puisse parler de *chose* ici) qu'il faudrait performer, créer et sans cesse recréer. A partir de la langue, du passé de la langue et sur les cendres de la langue, de ce passé ; je ne craindrais pas d'avancer que ce pas-tout, que cet infini de la langue, il est exemplairement mis en scène en français, dans la langue que l'on dit française. En témoignent non seulement l'œuvre d'un Rabelais, où personne n'aura la simplicité de croire qu'il se donne à lire à ciel ouvert, mais comprendra qu'il le faut, cet infini, répéter, recréer et, éventuellement, créer, par la grâce et la force de la lecture, mais aussi le langage, qu'il ne faut surtout pas se presser de présumer naturel – cependant, c'est une question que je ne pourrai pas considérer ici –, des harengères des Halles qui, selon Népomucène Lemercier, produisent, produisaient en une journée plus de figures de rhétorique qu'on n'en confectionne, confectionnait, à l'Académie (il est vrai que Lemercier ne

Association des Professeurs de Lettres  
Journée internationale de la Francophonie

disait pas toujours du bien de la rhétorique, mais ça, c'est une autre question), ce dont n'importe qui se peut convaincre, pour peu qu'il s'avise et s'efforce d'écouter, autrement dit, de lire, c'est-à-dire, de réécrire et d'écrire également.

Toutefois, il n'y a pas que Rabelais et les harengères des Halles dont ce brave Népomucène Lemercier subissait souvent les railleries. Je rappelais rapidement plus haut que la langue française, l'histoire de la langue française est intimement liée à l'Histoire de la France. La France est peut-être, en tout cas autant que je sache, l'un des très rares pays au monde, sinon le seul pays au monde, où la langue nationale, dite nationale, devenue nationale, n'est pas enseignée, étudiée (en) elle-même. Alors que dans pratiquement tout autre pays, les langues, la langue nationale (les langues nationales ?) comprise (s?), l'apprentissage, l'étude, l'acquisition et la maîtrise des langues constituent le prélude nécessaire à l'étude des lettres, de la littérature –les deux mots ne sont pas synonymes, comme n'importe qui est en mesure de le savoir, et les réalités auxquelles ils renvoient sont suffisamment distinctes pour qu'on ne les confonde –, en France, et dans les territoires français bien entendu, mais aussi dans le domaine de l'enseignement du français n'importe où, avant l'établissement de l'ACCT (1970) déjà, avant la création de la Fédération internationale des professeurs de français en 1969, antérieurement à la fondation de l'Alliance française en 1883, voire avant même que monsieur Du Plessis n'entrât en scène en 1635, c'est l'étude des lettres qui véritablement sert à l'apprentissage, conduit à l'acquisition et promeut la maîtrise de la langue nationale surtout et (théoriquement du moins) des langues en général. Il sied de le souligner, car il n'y a pas, officiellement, de langue nationale en France avant 1992, même si nous savons quelle langue est censée être la langue de la France – alors qu'elle n'est pas celle de tous les Français –, non pas depuis Villers-Cotterêts, mais plutôt depuis la Révolution par exemple, ou mieux depuis Jules Ferry ; il sied de le rappeler et de le souligner parce que le français, tel qu'il est promu et illustré en France et à partir de la France, le français, langue nationale de la France si l'on veut, n'est que rarement, sinon exceptionnellement, une langue maternelle ou paternelle, et même quand ce serait le cas, ou encore quand ce serait une langue maternelle ou paternelle, voire une langue grand-maternelle (comme ce fut le cas pour Descartes), ou une langue grand-paternelle (Sartre en savait quelque chose), ou une langue avunculaire (que l'on songe au rôle crucial des oncles et des tantes dans les relations avec les enfants au XVIIIème siècle, surtout dans le Nord de la France), ce serait, c'est la langue de l'institution, et pas vraiment ce qu'on croit pouvoir appeler *une langue* naturelle. Il, ce français institutionnel, se distingue des divers parlers français en tant que langue surmoïque de l'État (on disait auparavant : de la Cour), de l'École, mais la langue du Roi, de la Cour, ou de l'État, c'est, quand le Roi lui-même n'écrit pas, à la différence de François I<sup>er</sup>, ou quand le Président lui-même ne se pique pas, à la différence de De Gaulle ou de François Mitterrand, d'écrire, et peut-être bien plus encore quand le Roi ou/et le Président écrivent ou croient écrire, c'est la langue des poètes et des écrivains, c'est, avant la naissance de la littérature au XIXème siècle, la langue des belles-lettres (le Moyen Age connaît les termes *lettreüre* et *letreure* qui, s'ils signifient *connaissance des lettres, instruction, écriture, lecture*, n'ont pas rigoureusement le sens de *belles-lettres* ; de même quand Claude de Seyssel, dès 1509, utilise, le premier, l'expression *litterature en françois*, il n'a en tête ni les belles-lettres, ni, comme on serait tenté de le croire, la littérature, mais des traductions du latin, du grec aussi, en français dans le but d'instruire notamment les administrateurs et les courtisans, et il songe également à la traduction comme moyen d'«enrichir et de magnifier la langue française»), et la langue, le langage plutôt des belles-lettres est essentiellement tourné dans le sens du beau, n'a de souci que pour la dimension esthétique du langage, de la langue.

Le terme *belles-lettres* remonte au XVIIème siècle, mais l'idée, le concept, silencieux et actif, silencieusement actif et activement silencieux, en est bien présent, dès le XVIème au moins, chez les auteurs de la Pléiade qui entretiennent le projet d'un embellissement de la langue grâce notamment à l'imitation, à l'imitation originale il est vrai, mais à l'imitation quand même, des auteurs gréco-latins. Ce projet, que l'on peut, pour des raisons de simple commodité, faire remonter au livre-manifeste de Joachim du Bellay en 1549, projet qui s'inspire du sonnet toscan,

de Pétrarque, et se réclame de la culture antique, pourra paraître contradictoire, si l'on n'oublie que dix ans avant, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts décide que dorénavant les actes notariés du royaume, les arrêts et autres procédures devront être «prononcez, enregistrez et délivrez aux parties en langaige maternel françois». Il n'en est en fait rien ; notons tout de même que le texte de l'Ordonnance ne parle pas du français lui-même, pas que du français lui-même, de ce qu'est ou de ce qui sera le français, mais évoque le recours aux divers langaiges maternels françois – c'est bien ce que signifie *en langaige maternel françois* – pratiqués sur toute l'étendue du territoire de la France. Qu'est-ce à dire ? Il s'agit là d'une avancée démocratique et progressiste qui reconnaît que tout le monde n'a pas accès au latin, ne comprend pas le latin, mais, non moins que tout le monde ne comprend pas le français non plus, même si, en même temps, on préconise, selon un geste qui n'est ni démocratique ni progressiste, l'abandon des dialectes provinciaux au profit du seul langaige françois digne d'être retenu et qui ne peut qu'être le français de la Cour, celui du Roi, que le Roi pratique lui-même ou, du moins, approuve. C'est une langue qui certes sentira son latin pendant quelque temps au moins, même si elle tient à bien faire comprendre (ou croire) qu'elle n'y est pas subordonnée, le temps que le français, langue du Roi, et non n'importe quel langaige françois, langue calquée sur celle des poètes et des écrivains, s'en éloigne, s'en affranchisse pour conquérir sa propre autonomie, quelque relative qu'elle soit par ailleurs. Et il ne peut qu'en être ainsi. Dans l'État monarchique en cours de constitution ou d'institution, avec le processus, probablement nécessaire, de centralisation étatique et monarchique, il faut bien, il fallait bien qu'une langue, à défaut d'être, *horribile dictu*, imposée, finit bien par émerger, ou s'imposer, dans cette coexistence, belliqueuse ou pacifique, de plusieurs langues, comme étant la langue principale, sinon comme la langue dominante, laquelle, langue du Roi, ne saurait être une langue vulgaire. A la limite, la langue en question pourrait bien, pouvait bien être une langue étrangère, comme ce fut le cas pendant très longtemps en Angleterre, mais encore faut-il qu'elle ait été accueillie et intériorisée par les instances dirigeantes, de préférence par le Roi lui-même. Et ce fut presque le cas en France pour la langue latine ; c'eût été le cas, si le latin, langue des clercs, n'était point incompris des niveaux administratifs inférieurs, ce qui amena Philippe VI à faire, en 1330 (déjà), du français (de son français à lui ? de celui qu'il pratiquait ?) la première langue du Roi. Comme on le peut voir et comprendre, il y a plusieurs langues du Roi ; le Roi a plusieurs langues, mais, même quand il a plusieurs langues, le Roi n'a, au fond, qu'une langue ; c'est ce que nous constaterons avec François I<sup>er</sup>.

Avec François I<sup>er</sup>, malgré la volonté affichée (pour des raisons uniquement stratégiques ?) de ne secondariser aucun langaige maternel françois au profit du latin, et malgré la reconnaissance, plus ou moins tacite, de l'importance du latin comme langue du savoir, la langue du Roi, qui est la langue du pouvoir du Roi, ce n'est ni tel ou tel langaige maternel françois (parce que ce sont des langues vulgaires ?), ni le latin, langue de l'Église et du pouvoir de l'Église. Ce ne peut être que le français ; mais quel français ? Quel français, sinon un français qui serait de haut prix et même hors de prix ? Voire sans prix ? Ce sera une langue qui sent toujours son latin, éprouvât-elle la volonté de ne pas, de ne plus le sentir, de rompre – mais est-ce possible ? – avec ses origines. Cette langue sera forcément celle de ce qu'on appellera bientôt, au siècle suivant, les belles-lettres ; ce sera la langue des poètes et des écrivains dont le principal, sinon l'unique, souci, c'est le beau langage : celui qui imite les auteurs gréco-latins et puise son inspiration dans la culture antique, le seul capable de plaire à la personne du Roi. Surtout que l'imitation n'est belle, ne produit la beauté, que si elle est elle-même créatrice, que si, imitant sans imiter en quelque sorte tout en imitant, elle ne cesse de se renouveler, de se démarquer à la faveur de son intarissable et toujours neuve originalité. Ce français-là, ce français des belles-lettres, ne pourra donc s'écrire qu'au pluriel, faute de quoi, il se condamnerait à n'être qu'une langue truffée de clichés et de stéréotypes, une langue sclérosée, aucunement originale, ou si peu, et comme amorphe et immobile, bref une langue momifiée. Mais une telle langue ne saurait même exister, quoiqu'il soit possible de recenser des langues, ou plutôt de relever ce que je voudrais appeler des *moments*, des moments comme dénués de mouvement, dans l'histoire de toute langue sans doute,



où la langue, réduite, pour des raisons culturelles, idéologiques et politiques, au rôle d'instrument, d'institution au service de l'État, du Pouvoir, a l'air figée. À la différence de ces langues ou de ces moments de langues moyennement, ou médiocrement pluriels, pour les raisons à l'instant même mentionnées, le français – mais on ne devrait plus ici, après ce que j'ai plus haut avancé, pouvoir dire : le français, à moins d'entendre cette expression au pluriel, ce qui ne veut nullement dire qu'il s'agisse là d'un privilège réservé au seul français, ni, surtout, que le pluriel soit d'avance donné à quelque langue que ce soit, que la langue en question soit le français ou non – a pu, grâce aux belles-lettres, au modèle qui n'en est pas un des belles-lettres, et grâce, par la suite, à la survie, quelque partielle qu'elle ait pu être et soit, maintenant encore, dans les lettres et en littérature, de cette tradition active et dynamique, sans cesse mouvante et jamais égale à elle-même, des belles-lettres, encourager et faciliter l'attention du sujet, de tout sujet humain ayant quelque expérience, directe ou indirecte, de la pratique du français, à la nécessité d'être original et à la jouissance qui en peut découler .

(Tout le monde aura compris qu'il n'est aucunement, fût-ce inconsciemment, fait allusion à ce que d'aucuns nomment le *génie* de la langue, ici française, et que tout repose sur le travail de, sur, autour de, pour et contre la langue. Si la structure – ou le système, ou la chaîne signifiante appelée *le français* a pu bénéficier de certaines circonstances politico-historiques, lesdites circonstances seules n'expliquent pas tout ; il faut aussi, et surtout, compter avec l'activité, le travail des locuteurs, qui ne sont pas sans rapport, il est vrai, avec les circonstances, les faits en question, avec le passé, l'histoire de la langue, avec, donc, l'Histoire elle-même. Ce sont là des questions qui ouvrent, chacune, sur plusieurs labyrinthes, et on n'en finirait pas de les analyser : il faudrait pour cela plusieurs centaines de pages au moins, ce dont je n'aurai ici, ailleurs non plus sans doute, ni le temps, ni le courage, ni même la force nécessaires.)

Pendant que les poètes, les écrivains, les érudits aussi (qui forcément, pour des raisons évidentes, se tournent de plus en plus vers le français, même s'ils n'abandonnent pas tout à fait le latin), les gens de la Cour et ceux qui appartiennent ou aspirent aux hautes sphères de la Société, sans oublier ceux qui tiennent à s'instruire, se passionnent, obsédés par la volonté inassouvable de toujours soigner, améliorer et embellir leur maîtrise et leur pratique du français, pour la quête du beau langage, les autres, les p'tites gens continuent, ne comprenant goutte à cette langue, pour eux, étrangère, que l'on parle surtout à Paris, à pratiquer leurs différents langages maternels français. Mais graduellement, ils ne peuvent pas, surtout que le Roi, que François, le premier des Français, voit en la langue, qui ne peut qu'être la belle langue de la Cour empruntée aux poètes et aux érudits, voit en le français donc un puissant moyen d'unification de son royaume, et surtout qu'ils voient bien, eux aussi, que le français du Roi peut être, pour eux, un moyen d'ascension sociale, peut, du moins, leur valoir un certain statut grâce auquel ils pourraient avoir droit à de la considération et jouir de respect aux yeux des autres, ne pas s'intéresser, par un effet de ce mimétisme qui incite surtout les gens ordinaires, mais peut-être également tout le monde, à vouloir imiter les grands et les puissants (comme on dit), au français que bientôt ils commencent à apprendre et à s'approprier. Il s'ensuit une situation de diglossie, non seulement parce qu'ils (les gens ordinaires) demeurent attachés à leurs langues à eux, mais aussi et surtout parce que, quand bien même ils s'efforceraient de parler comme on le ferait, d'après eux, à la Cour, et de s'exprimer comme le font les poètes et les écrivains, leur langue à eux, leur nouvelle langue à eux sera d'un niveau nécessairement, dans les premiers temps du moins, inférieur. De là une certaine volonté de mieux maîtriser la langue du Roi, en l'apprenant, en l'étudiant. Comment ? Mais en s'inspirant de ceux qui la pratiquent et la maîtrisent comme personne, en se modelant sur leurs comportements linguistiques, en les imitant, mais sans les copier, en, pour commencer, reproduisant, en pastichant les poètes et les écrivains, jusqu'à ce qu'on invente sa langue à soi, à l'instar des poètes et des écrivains justement. Tout un programme, comme on le peut deviner, et que l'on ne pourra véritablement mettre en place que très lentement, graduellement, pas avant trois, voire quatre, siècles au moins, et encore ! Tout un programme qui implique d'énormes investissements matériels aussi bien qu'intellectuels, mais qui a peut-être choisi le plus souvent de

privilegier le recours à une rhétorique non moins qu'à une politique de la langue, du français, à la rhétorique d'une politique et à la politique d'une rhétorique, le tout oeuvrant dans le sens de l'homogénéité – et peu importe qu'elle soit fictive et mensongère au fond – la plus grande possible de la langue au détriment, non seulement des divers français, des divers langages maternels français, mais même, de ce que je suggère d'appeler la *polyphonie* à l'œuvre à tous les niveaux – phonétique, phonologique, lexical, syntaxique, stylistique et sémantique – de la langue, du français, au détriment du polylogue qui a présidé, grâce à l'apport de toute une série, de toute une foule, que tout le monde connaît, de langues, à l'émergence du français, a contribué à son évolution, et dont la pertinence pour l'avenir du français ne saurait être surestimée et, pire encore, au détriment du sujet francophone privé de toute réelle possibilité de faire preuve de créativité, de cette créativité que Ronsard et Joachim du Bellay, en leur temps déjà, le conviaient à cultiver.

Cependant, le rapport à la langue, à toute langue, même là où il semblerait bien que la langue ne fût que le territoire de l'idéologie et de son inséparable compagnon, le dogmatisme, n'est jamais, même dans le pire des cas, simple, et le sujet de la langue, qu'il s'agisse de ce qu'on appelle sa langue à lui, ou non, n'est jamais, quand bien même on le voudrait ou qu'il le voulût, que le prisonnier soumis et résigné de la langue, fût-elle aux yeux de tous – mais ce n'est là qu'illusion – réduite au seul statut d'institution, de fossile. En fait, le sujet conserve toujours la possibilité, si mince soit-elle, de se mettre en scène en tant qu'acteur sur les tréteaux de la langue, dont il est l'héritier mi-passif, mi-actif, devenue par ses soins, conscients aussi bien qu'inconscients, sa langue à lui, dont il borde d'un trait énergique ce qu'elle doit au passé de la langue, aux pratiques linguistiques qui l'ont précédée et à celles avec lesquelles elle est appelée à coexister sur des modes divers, variés et même, parfois, contradictoires. Mais le fait que tout sujet jouisse de cette possibilité ne signifie aucunement qu'il la saisisse, qu'il soit à même, pour de multiples raisons, de la saisir, qu'il en soit même conscient, encore qu'il soit indéniable que souvent, voire régulièrement, là où l'on ne s'y attendrait vraiment pas surtout, l'on rencontre, dans l'étonnement et avec plaisir, des gens ordinaires, comme on dit, des p'tites gens, des personnes peu éduquées, à peine instruites et à peu près incultes, qui se distinguent en ceci qu'elles tiennent à leurs pratiques individuelles du français, qui ne sont pas qu'individuelles bien évidemment, mais qui portent la trace de leur empreinte personnelle peut-être mieux, en tout cas moins difficilement qu'ailleurs.

Dès les premiers temps, que l'on peut, ici, pour des raisons de commodité, faire remonter à 1549, à l'année de la *Deffence et illustration de la langue françoise*, l'accès à ce qu'on appelle la *langue française* et l'acquisition du français, du français tel qu'il faudrait qu'on le parlât et qui, graduellement, s'imposera comme étant la langue du territoire français, territoire sur lequel pourtant la plupart des gens ne parlent ni ne comprennent ce français-là, ce langage maternel français, passe par les lettres, par le texte écrit, par la connaissance des textes écrits. Et la langue écrite – n'oublions pas que c'est l'époque des premières grammaires de la langue française –, si elle ne saurait ignorer la langue orale, ni l'existence des divers parlers français, connaît surtout un français qui prend déjà des allures de langue officielle et qui a tout l'air d'être du latin traduit ; d'où sans doute le prestige qui s'y attache, d'où le rôle du latin dans l'évolution du français en tant que langue des belles-lettres, en tant que seule forme de la langue française méritant qu'on s'y arrête. Cependant, cette seule forme n'est pas, si j'ose dire, une forme seule. Certes, toute langue connaît à tout moment plusieurs formes, mais il n'en demeure pas moins vrai que toute langue, le français compris, est amenée à chaque étape de son histoire, laquelle (étape) peut être extrêmement longue, à privilégier ou à subir certaines formes, surtout une forme, que l'on dira principale ou dominante, et qui sera réputée la forme officielle ou canonique de la langue. Il faut toutefois, dans la langue française ainsi constituée et instituée, avec cette langue française, compter avec une différence majeure : cette langue-là, cette langue française institutionnelle, à laquelle il faut bien se conformer, sur laquelle il convient, conviendrait de se régler et à laquelle on est comme tenu de se soumettre, n'est pas tout à fait une langue ; elle, en tout cas, ne constitue pas une structure qu'il s'agirait de respecter et d'adorer religieusement en excluant la

possibilité de toute autre pratique linguistique. Elle fournit – c'est l'Histoire qui a voulu qu'il en soit ainsi – tout au plus un espace au sein duquel et à partir duquel le sujet parlant, le locuteur, français, francophone, non encore francophone, ou encore francophile, est appelé agir, avant de s'en éloigner, de le transcender et, éventuellement, de le transgresser, sans animosité, ni ingratitude, comme l'y invitent et engagent les travaux des poètes et des écrivains. Cet espace, je dirais volontiers que c'est un espace de prélangue : c'est le pré de la prélangue où opère le sujet parlant au fur et à mesure que s'améliore et s'approfondit sa connaissance, sa maîtrise de la langue, de la prélangue, de la langue reçue, mais jamais que passivement, jusqu'à ce qu'il développe sa langue à lui.

Personne n'aura la légèreté de croire que ce que je baptise de l'expression *prélangue* désigne une sphère d'activité linguistique où tout serait simple, facile et banal, et au sein de laquelle le sujet ne saurait déjà s'affirmer et faire preuve d'originalité. En vérité, c'est la langue telle qu'elle est transmise et reçue dans toute sa diverse complexité et que tout sujet parlant, à commencer par l'apprenant, est appelé à acquérir, avec laquelle il a pour tâche de se confronter, de se battre, avant de produire, de créer sa langue à lui, laquelle, cependant, ne sera jamais entièrement coupée de la prélangue. Cette langue, ce français qui renvoie à une certaine orthodoxie linguistique et qu'il s'agit de répéter et d'imiter d'abord, ce français, dont l'importance ne cessera de croître avec les divers progrès institutionnels de l'État, grâce notamment à la fondation de l'Académie, à l'autorité reconnue aux grammairiens consacrant la supériorité de l'usage (qui n'est alors, et même maintenant *mutatis mutandis*, que l'usage à la Cour du Roi) et à l'extension de ce qu'on n'appelait pas encore l'École (au sens moderne), ce n'est pas, pour autant, une langue que l'on se contentera de simplement copier. C'est une langue qu'il s'agit de dépasser, et c'est ce que nous apprennent déjà Ronsard et Du Bellay qui, tout en vantant les vertus de l'imitation, ne font pas qu'imiter. Quand nous lisons ces deux auteurs, et d'autres aussi bien sûr, quoique pas tous, ce qui frappe d'emblée, c'est le respect de l'orthodoxie et la transgression de ladite orthodoxie en même temps ; on voit bien que Ronsard, Du Bellay, Baïf et Pontus, pour ne mentionner qu'eux, écrivent en français, mais on ne voit pas moins, on comprend surtout, que chacun d'entre eux invente sa langue à lui. Avec Rabelais, on n'est plus tout à fait sûr que ce soit du français, pour la raison toute simple qu'il écrit dans une langue qu'il invente, et si on la comprend malgré tout cette langue, c'est que Rabelais ne la crée pas *ex nihilo*, mais à partir de l'usage linguistique qui prévaut, sur les ruines de ce qu'on n'appelait pas encore les ruines de l'orthodoxie régnante. Il est impossible que l'on comprenne pourquoi on dit du français que c'est la langue de Molière – ce qu'elle n'est pas d'ailleurs, vu que c'est du Molière – aussi longtemps que l'on ne voit pas que la langue de Molière, ce n'est pas LE français, mais LES français en usage à l'époque que Molière juxtapose pour créer sa langue à lui. Racine donnait seulement l'impression de pratiquer le français du Roi, en fait il avait son langage à lui, lequel doit bien plus au latin, au grec, à Port-Royal, qu'à la Cour. Il avait beau être un contemporain de Corneille, mais seuls ceux qui ne savent pas lire croiront qu'ils pratiquent une seule et même langue. On n'en finirait de mentionner ces exemples d'originalité et de créativité en français, de Du Bellay à Philippe Sollers ou Roger Rabinaux en passant par La Fontaine, Rousseau, Mallarmé et Proust par exemple. Et il n'y a pas que les écrivains ; il faudrait aussi, comme je l'ai souvent rappelé ailleurs – notamment in *Quel(s) français enseigner ?* cf. *Le français dans le monde*, numéro 387, mai-juin 2013 –, mentionner les grammairiens (Claude Augé, Macquet et Flot, Pierre Larousse) et les philosophes (Lacan, Derrida).

Ce qu'il importe de relever, c'est que l'histoire de la langue française, qui est surtout, pas uniquement il est vrai, l'histoire des lettres françaises, l'histoire de la littérature française, offre, dès 1549 jusqu'à nos jours, le portrait d'une scène où coexistent, se côtoient et s'affrontent régulièrement, sinon en permanence, l'orthodoxie (inévitabile) de la langue et les différentes formes de transgression auxquelles elle-même incite, quand elle ne les secréterait. Attention cependant ! Ce n'est pas comme si l'orthodoxie et la transgression étaient des clichés ; ce n'est surtout pas comme si l'orthodoxie et la transgression étaient inhérentes à la langue, ici au

Association des Professeurs de Lettres  
Journée internationale de la Francophonie

français. En fait il n'y a de langue que s'il y a des locuteurs et des lecteurs, et l'orthodoxie, ce qu'on appelle ainsi par commodité, renvoie, aussi bien que la transgression, qui, ne l'oublions jamais, ne suppose ni recette, ni programme préétabli, ni méthode même, mais implique une réinvention constante de la stratégie à adopter, à des processus dynamiques qui fonctionnent selon des rythmes différents, et dont les locuteurs sont les acteurs ou/et les simples jouets, individuels ou collectifs, en fonction de l'instant, du moment, au sens historique, politique, voire psychologique. Il en va ainsi parce que la langue française a, pratiquement tout au long de son histoire, été transmise, enseignée, acquise et disséminée consciemment et/ou inconsciemment par le truchement, direct et indirect, des lettres. Et les lettres, si elles enseignent le respect des normes, des modèles, l'adhésion aux règles, enseignent bien plus encore la nécessité, une fois les normes maîtrisées, les modèles dépassés, les dogmes niés, d'être soi, d'être libre en cultivant la faculté de créer soi-même sa propre langue, autrement dit, en respectant et en chérissant la liberté d'autrui autant que la sienne. Ici encore, il faut se pénétrer de certains points qui devraient être d'une évidence patente, encore qu'il les faille toujours découvrir et redécouvrir, quand il ne les faudrait inventer : les normes elles-mêmes ne sont jamais entièrement maîtrisées ; les dogmes ne sauraient être une fois pour toutes éliminés ; ce que j'ai plus haut décrit comme étant la langue reçue ne peut jamais être synonyme de la langue, de l'histoire de la langue totalement reçue : il s'agit là de processus interminables, comme la vie elle-même, auxquels les sujets parlants, et même tous les sujets, sont amenés à participer. Corrélativement, la transgression ne saurait être une action ponctuelle, la créativité ne saurait être maîtrisée une fois pour toutes, mais doit être toujours réinventée, faute de quoi, elle n'est plus créatrice ; et la liberté, n'étant jamais conquise définitivement, réclame d'être constamment redéfinie. Et tout cela, le français l'enseigne, le promeut, parce que les hasards de l'Histoire ont voulu que le français fût enseigné, transmis grâce aux lettres, par la grâce des lettres, avec l'apport des poètes et des écrivains. La grande chance du français, des Français et des francophones, c'est le rôle joué par les poètes pour ce qu'on ne peut même pas appeler l'institution du français, qu'est ou que serait le français, pour, si l'on préfère son institutionnalisation, mais non sans une déinstitutionnalisation de tous les instants, non sans ce que j'ai un jour voulu qualifier de *déinstitutionnalisation* (processus infini mettant aux prises, non seulement l'institution, mais l'institutionnel lui-même et son envers), et pour son enseignement. Les poètes, eux, ne mettent pas l'accent sur la communication, n'ont pas la naïveté de croire à la transparence de la langue, du langage, mais rêvent du beau langage, redoutent la perte de leur talent créateur, tremblent à l'idée qu'ils puissent n'être pas, dans le pire des cas, suffisamment originaux, et sont obsédés par la crainte de n'être guère différents des autres, autrement dit de n'être pas des êtres autonomes et libres, parce que n'ayant pas su, comme devraient le faire tous les hommes, et non seulement les poètes et les écrivains, conquérir, par leur pratique de la langue, du langage, seule arme dont dispose le sujet humain, leur autonomie et leur liberté. Ce qu'il est, grâce aux poètes et grâce à l'enseignement du français par les lettres, possible de concrètement et activement apprendre, c'est la nécessité d'être libre ; et il n'y a pas de liberté sans originalité, ou sans créativité. Cela aussi, ceux dont on dit qu'ils sont passés maîtres dans la pratique du français : les poètes, les écrivains, les grammairiens, les linguistes, les philosophes et les professeurs, nous l'enseignent au moyen du français par le biais des lettres, avec le français dans les lettres et avec les lettres en français. Ce que le français nous communique de plus, les poètes nous ayant convaincus qu'il n'y a pas de terme possible à leur quête, à leurs travaux, et qu'il leur faut toujours, qu'il nous faut donc toujours, nous aussi, sans relâche et en permanence essayer d'œuvrer dans le sens de la liberté, c'est une philosophie, une éthique, qu'il nous revient de sans cesse réinventer, de refus de tout dogmatisme, de toute idéologie et le désir d'un espace, toujours à recréer, de démocratie, autrement dit, de justice également, de paix et de convivialité.

Les autres langues, ne nous font-elles pas comprendre cela, elles aussi ? Est-ce qu'elles ne développent pas chez le locuteur l'amour de la beauté et de la liberté ? Sans doute, mais peut-être pas autant que le français, compte tenu de ce qui lie le français, tous les aspects du français –

Association des Professeurs de Lettres  
Journée internationale de la Francophonie

l'apprentissage, l'acquisition, l'enseignement, le perfectionnement, la maîtrise, la pratique – aux lettres, car l'étude et la pratique du français sont, comme ce n'est le cas pour aucune autre langue, autant que je sache, et ont toujours été intimement liés aux belles-lettres, aux lettres. Ce qui, par conséquent, fait le prix, la valeur, la préciosité, comme on disait, au XIV<sup>ème</sup> siècle, de la langue française et qui, probablement, assure à la langue française elle-même, non moins qu'aux vaillants praticiens de la langue, le prix de la langue française, c'est moins le prix auquel, même en ces temps où le français est, en France même, comme déconsidéré, il faut consentir et qu'il faut consentir à payer pour l'apprentissage et l'acquisition du français, c'est moins ce qu'on appelait le génie tout spécial du français, sa beauté, son expressivité et je ne sais trop quelle ineptie encore motivée bien plus par l'ignorance et la sottise que par le chauvinisme et l'idéologie élevés au niveau de divinités scientifiques, c'est ce qui, en elle ne saurait avoir de prix. Ce n'est pas très original, je le reconnais : seul ce qui serait hors de prix, n'aurait pas de prix, pourrait être de quelque prix, lequel se spécifierait d'être de (haut) prix, ou mieux, sans prix.

Fort bien, mais encore faut-il savoir ce qu'il en est, ce qu'il en peut être de ce sans-prix du prix, qui, du coup, relègue tout autre prix, réduit également tout autre sens du prix, le sens du mot non moins que celui du concept et de la chose, au rang de catachrèse ou d'antiphrase, sinon de synecdoque. Nous pensons avoir, en soulignant le rôle essentiel, et exceptionnel, quand on songe aux autres langues, des lettres dans la diffusion, au sens le plus large possible, du français, établi que ce sans-prix du français ou, s'il y en a, s'il peut y en avoir, ce sans-prix du prix de la langue française, pour lequel on offre des prix, des trophées, des récompenses, parce qu'il ne peut y en avoir, parce que l'on secrètement ou inconsciemment sait qu'il ne peut y en avoir, tient à certaines particularités de la langue française, lesquelles, nées du travail de, sur, autour de la langue, ne sont pas plus consubstantielles au français – c'est une évidence – , qu'elles ne lui seraient, une fois créées, produites, apparues, à partir de ce moment, s'il existe un tel moment, *sub specie aeternitatis* liées, mais exigent d'être constamment travaillées, retravaillées, réactivées, sous peine de s'étioler, de se faner et de mourir. Et s'il n'en va pas de même, du moins jusqu'ici, pour d'autres langues – ce qui ne veut pas dire qu'il n'en puisse être ainsi plus tard, voire à partir de l'instant présent, mais sous réserve d'un certain travail, d'une certaine politique de la langue –, c'est que les lettres n'y ont pas joué le rôle crucial qui a, qui aura été, et qui continue encore à être le leur dans la vie du français. Mais, précisons, avant de continuer, que ces particularités ne sont pas synonymes de substances : ce sont des processus, des mouvements, des rythmes qui ont, pour être vivants, pour vivre, besoin de l'activité du sujet humain. Parmi ces particularités, j'ai plus haut déjà mentionné l'opposition, active, au dogmatisme et à l'idéologie, la conquête sans cesse renaissante de la liberté, la volonté laborieuse d'autonomie du sujet humain et un inlassable penchant pour la démocratie. Mais ce qui vraiment, ce qui, mieux que tout, que n'importe quoi, fournit la preuve de ce sans-prix de la langue française, ce qui, dans toute l'histoire de la langue française de François I<sup>er</sup> jusqu'à nous, dans l'histoire de cette langue française dont les développements doivent tant aux lettres, peut démontrer que le prix de la langue française, c'est un prix qui n'a pas de prix et qui ne saurait donc revenir à qui que ce soit à aucun prix, c'est le prix lui-même, et non le coût, de la langue française, c'est ce qui en elle excède toute valeur, et non la valeur elle-même ; et qu'est donc cela ? C'est le travail de la langue, lequel n'a pas de prix, mais n'est peut-être d'aucun prix, même quand il est de haut prix, vu qu'il est toujours nécessairement insuffisant, et pour lequel, fût-il, ce travail in-appréciable, in-estimable, surtout s'il est in-appréciable, in-estimable, il ne saurait y avoir d'autre prix, d'autre trophée, d'autre récompense que le travail lui-même ; le travail interminable, infini de, sur, autour de, contre, avec et pour la langue, qui, dans l'œuvre de Mallarmé et celle de Sollers par exemple, et à partir de ces œuvres, pour ne mentionner qu'elles, dans le quotidien, fait activement signe dans le sens de l'abolition, jamais définitive et toujours à recommencer, de tout sens achevé, de toute idéologie donc, pour rappeler à tous l'urgence, la nécessité du combat qui n'en finit jamais de tout être humain en faveur de sa liberté, qui est également la liberté de tous, de son autonomie, de sa dignité personnelle donc, combat qui n'est possible que dans l'espace du langage,

Association des Professeurs de Lettres  
Journée internationale de la Francophonie

primordialement dans l'arène de la langue et, exemplairement peut-être, dans l'arène de la reine des langues, dans l'arène de la langue française à ce rang, à ce statut de reine promue et élevée, autant en raison de ce dont elle a pu être porteuse jusqu'ici, grâce aux écrivains, aux poètes, aux professeurs, aux locuteurs en général de français, dont l'attention est, entre autres, accaparée par la volonté de mettre en exergue, comme ont pu le faire, chacun à sa manière, tant de travailleurs de la langue (les poètes, les écrivains, etc.), le pluriel de la langue, prélude à la liberté et à la démocratie, à la différence d'autres locuteurs et même de savants qui, entretenant le mythe d'un français pur et supérieur en soi, d'un français à peu près indifférent à tout ce qui ne concernerait ce que d'aucuns croient pouvoir nommer son *essence* de toujours, en fait appauvrissent la langue française et en font un fétiche, sinon un bibelot, que pour ce qu'elle (la langue française) promettrait compte tenu de son passé, de son Histoire ; à condition, bien entendu, que ce passé, on le travaille, retravaille et transforme pour créer une autre langue comme étrangère à celle dont elle est l'héritière dont elle ne nie cependant ce qu'elle lui doit.

S'il faut parler du prix de la langue française, du prix qu'a la langue française et du prix qu'est la langue française, c'est peut-être ce seul prix qu'il convient de souligner, celui grâce auquel les hégémonismes et les totalitarismes pourraient être éloignés, sinon vaincus, avec le recul (travail rendu possible grâce à la langue française surtout, encore qu'il doive être clair pour tous qu'on ne peut plus rigoureusement évoquer *la langue française* à moins qu'on ne barre cette expression d'une croix de Saint-André) du dogmatisme et de l'idéologie, cependant que les perspectives de liberté et de démocratie, c'est-à-dire également de justice, de paix et de convivialité, se trouvent sur la terre des hommes enrichies (ce qui ne veut pas dire que la paix, la démocratie, la justice, l'équité, la paix et la convivialité soient jamais définitivement acquises, mais la langue française – et c'est cela, le prix, tout le prix de la langue française – peut permettre de s'en au moins approcher). C'est déjà pas mal, non ? Et dire que certains, francophones pourtant et même Français, poussent la cécité jusqu'à ....., mais laissons, si vous le voulez bien.